

Séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, mardi le 8 septembre 2026 à 19h33.

Sont présents: Mylène Vézina, Gilles Saint-Pierre, Christian St-Pierre.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Christian Beaulieu maire. Sont aussi présentes Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière et Magali Savoie, greffière-trésorière adjointe.

Sont absents : David Chassé, Michel Michaud et Mario Yockell.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L’avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

David Chassé, conseiller, arrive à 19h34.

2026-170

Autorisation de travaux – Fenestration de l’édifice municipal

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l’unanimité d’octroyer le contrat à Construction Bouillon et fils pour la réalisation de travaux urgents de rénovation à l’édifice municipal, au montant de 91,820.86\$ ^{+taxes}.

Les travaux, financés par le TECQ, comprennent notamment le remplacement de portes et fenêtres, le retrait de deux fenêtres et de trois unités de climatisation désuètes, ainsi que la fermeture, l’isolation et l’étanchéisation des ouvertures résultantes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La levée de la séance est proposée à 19h37 par Christian Beaulieu et acceptée à l’unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Christian Beaulieu, maire

Je, Christian Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 8 septembre 2026, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Christian Beaulieu, maire

Date